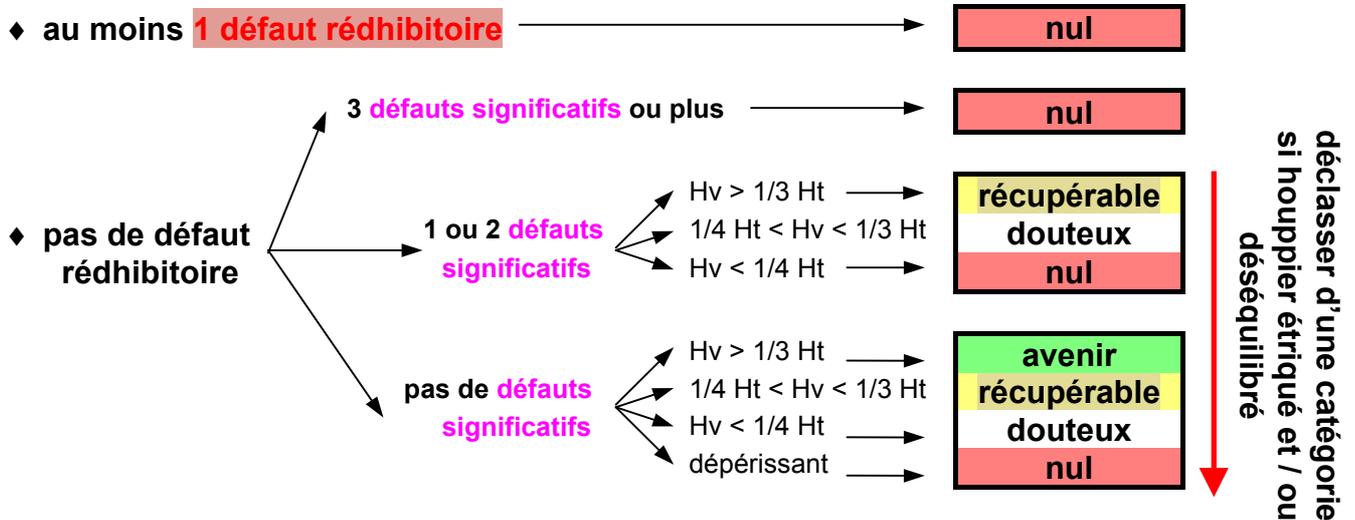




Clé de qualification de l'avenir des perches et petits bois



Remarques : 1) dans le cas d'une cépée, on ne comptabilise que le brin le plus gros ou le plus beau.
2) il est nécessaire de s'étalonner sur l'estimation de la hauteur des houppiers.

Observation des défauts de la tige : sur 6 m pour les Chênes et le Hêtre,
sur 4 à 5 m pour les autres essences nobles.

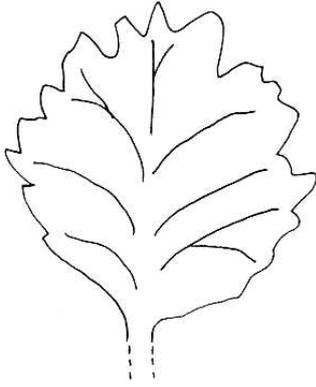
Défauts rédhibitoires

- chancre
- fourche
- forte inclinaison (> 22°)
- courbure très marquée
- blessure
 - ✓ importante, ouverte ou mal cicatrisée (toutes essences)
 - ✓ moyenne à importante (hêtre)
- broussins et/ou gourmands > 30cm de longueur :
 - ✓ quelques-uns (chênes)
 - ✓ du pied au sommet (autres essences)
- grosses branches du pied au sommet (diamètre > 5 cm)
- autres défauts graves (gélivure > 1 m, fil tors > 5 cm/m, "T" du Hêtre, barrette du Frêne, ...)

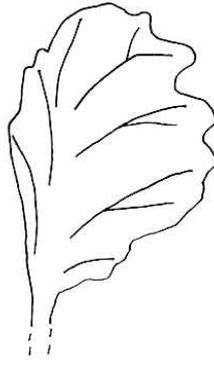
Défauts significatifs

- brin de cépée
- fourche à plus de 6 m (hêtre)
- inclinaison (entre 11° et 22°)
- courbure peu marquée
- blessure peu marquée (toutes essences)
- quelques broussins et/ou gourmands > 30 cm de longueur (sauf Chênes)
- 1 à 3 grosses branches (diamètre > 5cm)

Formes des houppiers



"normal"



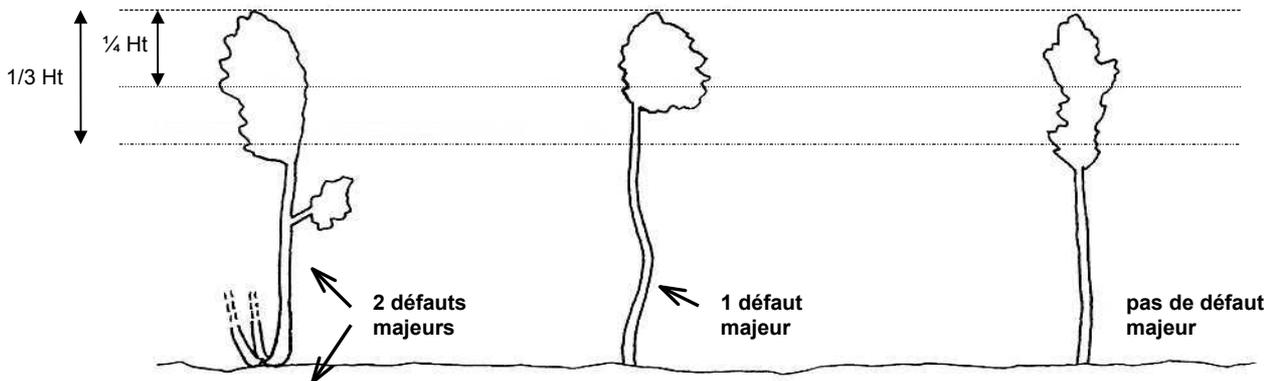
déséquilibré



étriqué

Exemples de prise en compte du déclassement dû à la forme étriquée ou déséquilibrée du houppier

avant déclassement ...



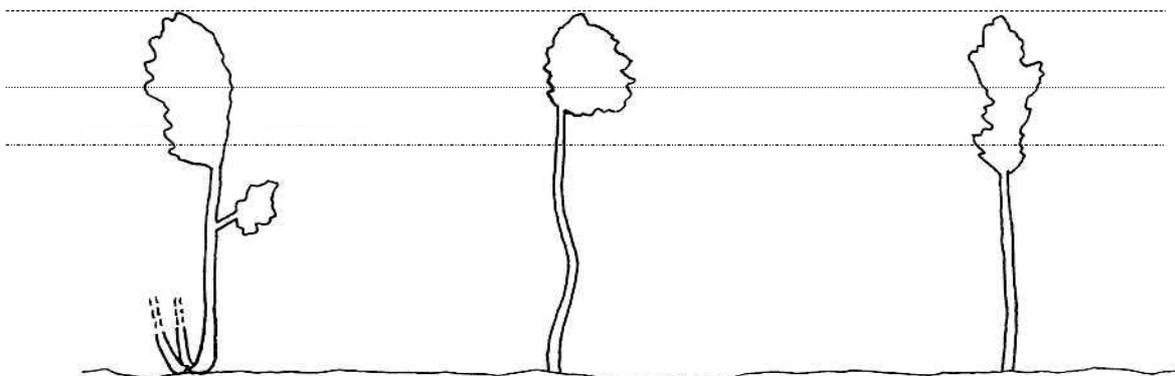
récupérable ...

douteux...

avenir...

deviennent après

déclassement :



douteux

nul

récupérable

car houppier déséquilibré

car houppier étriqué